

La protection sociale et l'autonomisation des femmes rurales en Afrique¹

Raquel Tebaldi et Mariana Hoffmann, Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive (IPC-IG) ;
Maja Gavrilovic, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Le second webinaire de la série consacrée à la « Protection sociale sensible à la dimension de genre » (« Gender-Sensitive Social Protection ») s'est penché sur la capacité de la protection sociale à contribuer à l'autonomisation des femmes rurales en Afrique. Amber Peterman y a examiné les éléments de preuve qui sous-tendent deux hypothèses sur lesquelles repose fréquemment le ciblage des programmes de transferts monétaires : 1) le fait de cibler les femmes et de leur accorder le statut de bénéficiaire des prestations garantit que les fonds versés soient utilisés dans l'intérêt de la famille et 2) les programmes de protection sociale n'autonomisent pas nécessairement les femmes. Dans chacune de ces hypothèses, les éléments de preuve actuellement disponibles sont mitigés (lorsque des études rigoureuses ont été menées).

Amber Peterman a présenté les résultats de recherches menées sur les effets de deux programmes d'allocations non conditionnelles pour l'enfance au Lesotho et en Zambie. En ce qui concerne les impacts sexospécifiques sur les indicateurs propres à l'enfance, il s'est avéré que le programme du Lesotho a fortement stimulé la scolarisation et la fréquentation scolaire (principalement induites par les filles) et la réduction du travail agricole (principalement induite par les garçons) chez les enfants de 13 à 17 ans. Ces résultats sexospécifiques ont également été influencés par la structure des ménages considérés (dirigés par un homme ou par une femme), dans la mesure où les résultats observés chez les ménages dirigés par des femmes tendaient à favoriser les garçons, probablement parce que ces ménages présentent généralement une plus faible aptitude au travail et dépendent donc davantage du travail des garçons avant le versement du transfert. Ces résultats ont également été influencés par le sexe du bénéficiaire au sein des ménages comprenant deux adultes (la mère et le père) : le versement des prestations aux pères s'est révélé plus favorable à la scolarisation des filles et à la baisse de l'incidence du travail agricole chez les garçons (qui s'est accompagnée d'une hausse simultanée de leur participation aux tâches domestiques).

En Zambie, les transferts monétaires reçus par les femmes n'ont pas entraîné de transformation radicale des dynamiques au sein des ménages (dont le traditionnel « pouvoir de négociation », qui entre dans le cadre de la prise de décision féminine). Au niveau de l'autonomisation des femmes, de légères améliorations se sont malgré tout fait sentir ; cette évolution peut principalement s'expliquer par la capacité de ces dernières à contrôler l'argent perçu et à l'utiliser à des fins d'épargne ou de génération de revenus. Si ces résultats démontrent la capacité des transferts monétaires à réduire les inégalités entre les sexes, il s'avère toutefois nécessaire de mener de plus amples analyses sur l'importance d'un ciblage fondé sur le genre, la mesure de l'autonomisation des femmes et l'application d'indicateurs d'autonomisation dans différents contextes.

La présentation de Markus Goldstein a quant à elle abordé trois types d'interventions (la formation professionnelle axée sur les jeunes, le développement d'entreprises et les programmes liés aux actifs), mais aussi les impacts de ces interventions sur l'autonomisation des filles et des femmes. Des essais randomisés contrôlés portant sur les programmes de formation professionnelle au Libéria ont indiqué que l'épargne y avait progressé ; en Ouganda, les activités génératrices de revenus se sont développées, les femmes ont commencé à dépenser davantage pour elles-mêmes et les indicateurs de fertilité et de viol ont baissé. Les résultats préliminaires des programmes de développement d'entreprises au Togo ont quant à eux révélé que les programmes de formation à l'initiative personnelle produisaient des résultats très prometteurs par rapport aux traditionnelles formations entrepreneuriales ; au Malawi, les séances d'enregistrement d'entreprises par le biais de coordonnées bancaires ont produit de bons résultats, dans la mesure où elles ont entraîné une hausse du nombre d'entreprises du secteur formel, encouragé l'utilisation de services bancaires et stimulé la génération de bénéfices chez les hommes comme chez les femmes (en proportions égales). Pour terminer, les programmes d'enregistrement des terres au cadastre menés au Rwanda et au Bénin ont également démontré que la promotion du droit des femmes à



posséder des actifs plus sûrs et de meilleure qualité générerait une hausse des investissements fonciers. Markus Goldstein a souligné l'importance de la récente convergence entre les acteurs de la protection sociale et les spécialistes du développement d'entreprises quant au rôle des interventions intégrées (également connues en anglais sous le nom de mesures « *cash plus* » ou « *training plus* »). Si la tâche consistant à coordonner et à harmoniser efficacement ces interventions peut représenter une difficulté supplémentaire pour les bailleurs et les gouvernements, ces approches novatrices offrent l'occasion de promouvoir des moyens de subsistance résilients et l'égalité des sexes.

Pour finir, Leisa Perch a souligné le besoin de replacer le débat sur l'égalité des sexes dans le contexte des Objectifs du développement durable. Sa présentation a soulevé des questions fondamentales : quelle est le rôle de la protection sociale dans la résolution de problèmes structurels d'inégalités entre les sexes ? Comment fournir les outils et services nécessaires à l'autonomisation des femmes (dont les initiatives de développement des entreprises) ? Une autre question particulièrement pertinente a été posée : comment aborder la question de l'autonomisation des femmes dans le cadre de la prise de décision au sein des foyers ? Contrairement aux idées reçues, le rôle instrumental souvent attribué aux femmes dans les programmes de protection sociale ne semble pas nécessairement produire les meilleurs résultats pour les ménages et le bien-être de leurs membres individuels. Les programmes doivent s'assurer de ne pas limiter le rôle des femmes à la prestation de soins, tout en promouvant le rôle économique de ces dernières au sein du foyer et de la communauté, élargissant ainsi les droits des femmes au domaine du développement économique. Leisa Perch a souligné que les deux présentations avaient fourni un vaste panorama d'interventions capables de traiter la question des inégalités entre les sexes et que les différents trains d'interventions devaient être adaptés aux différents pays, au niveau national mais aussi communautaire. La complémentarité de ces approches offre par ailleurs aux gouvernements et aux bailleurs l'opportunité de collaborer plus efficacement, non seulement grâce à des outils spécifiques, mais surtout grâce à l'établissement d'objectifs communs.

Références :

- IPC-IG et FAO. 2016a. « Social protection and the empowerment of rural women in Africa – Presentation. » Site *Social Protection* <<http://socialprotection.org/discover/publications/social-protection-and-empowerment-rural-women-africa-presentation>>. Consulté le 29 juillet 2016.
- IPC-IG et FAO. 2016b. « Social protection and the empowerment of rural women in Africa – Webinar Recording. » Site *Social Protection* <<http://socialprotection.org/social-protection-and-empowerment-rural-women-africa>>. Consulté le 29 juillet 2016.

Note :

1. Cette édition fait partie d'une série de webinaires organisés sur le thème de la protection sociale sensible à la dimension de genre, une initiative conjointe du Centre International de Politiques sur la Croissance Inclusive (*International Policy Centre for Inclusive Growth*, IPC-IG) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) destinée à constituer une communauté de pratique visant à promouvoir l'égalité des sexes en protection sociale. Organisé le 23 juin 2016, il a proposé des présentations d'Amber Peterman (Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF), de Markus Goldstein (Banque mondiale) et de Leisa Perch (ONU Femmes, Mozambique).

Cette publication a été élaborée dans le cadre du projet soutenu par le ministère britannique du Développement international (DFID) intitulé « Le Brésil et l'Afrique : lutter contre la pauvreté et autonomiser les femmes via la coopération Sud-Sud ».